

Bénéfices astronomiques Rémunérations atomisées !

4 mars 2019

Augmentations : des miettes ... mais pas pour tous !

- **Employé / TAM sans PVG** : de l'ordre de 30 € par mois ! Bien loin des 400 € nécessaires pour pouvoir vivre correctement à l'heure de l'explosion du coût de la vie : alimentation, loyer, carburant, gaz, électricité, etc.
- **TAM avec PVG / Ingénieurs & Cadres** : + 2.6 % d'AI dotée d'une sélectivité toute « darwinienne » de 85%. Mais qui dit sélection, dit aussi exclusion et cette année encore **15% de collègues auront un 0 pointé !**

Si c'est ça le résultat d'une année « extraordinaire », que doit-on redouter pour les années qui seront qualifiées par la direction de « décevantes » ?

Moins que des miettes, moins que zéro, qu'est-ce que c'est ?

La revendication CGT de 400€ d'augmentation pour tous reste encore plus d'actualité !

Intéressement vs Dividendes - Salariés vs Actionnaires Une balance parfaitement déséquilibrée !

M. Tavares, qui bonimente les salariés pour le plus grand bonheur des actionnaires, a une drôle de conception de l'équité :



En chiffres :

- En 2017 : 2 000 € de prime et 118 millions pour les salariés vs 431 millions pour les actionnaires. **Victoire : Actionnaires**
- En 2018 : 2 400 € de prime et 133 millions pour les salariés vs 480 millions pour les actionnaires. **Victoire : Actionnaires**
- En 2019 : 2 900 € de prime et chiffre non connu pour les salariés vs 705* millions pour les actionnaires.

Victoire : on s'en doute !

* ~900 millions actions fois 78 cts d'€ de dividendes par actions

PSA choisit les dividendes des gros actionnaires au détriment des rémunérations des salariés qui créent pourtant les richesses de l'entreprise grâce à leur travail, leurs efforts et leurs sacrifices. De 2015 à 2018, 7.38 milliards de profits ont été engrangés. Depuis 2014, 10 milliards de trésorerie ont été accumulés. Les dividendes versés vont eux augmenter de 47 % à partir de 2018 et, c'est un euphémisme, bien moins vite que nos salaires...

NE NOUS CONTENTONS PAS DE CE QUI TOMBE DE LA TABLE

Prime Gilet Jaune : mi-figue, mi-raisin

Le mouvement social des gilets jaunes est certes la démonstration que seule la mobilisation et l'action collective permettent d'obtenir quelque-chose, dans et en dehors de l'entreprise :

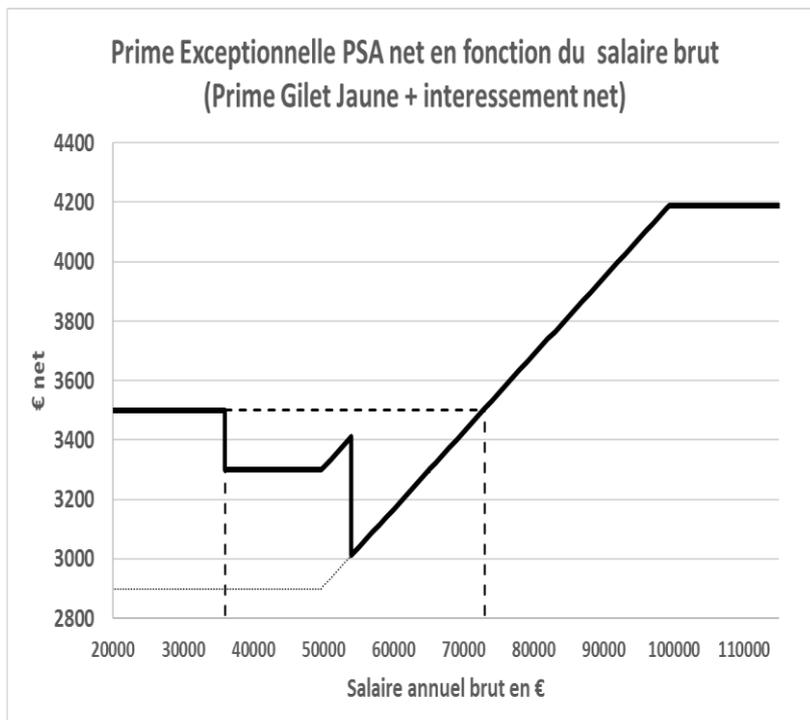
- 600 € pour un salaire inférieur ou égal à 2 SMIC, soit environ 2300 net/mois avant impôt.
- 400 € pour un salaire entre 2 et 3 SMIC, soit entre 2300 et 3400 net/mois avant impôt.
- Mais 0 € pour un salaire supérieur, même très légèrement et à 3 SMIC + 1 €, on n'y a pas le droit 😞, tout ça pour que PSA ne paye pas la moindre cotisation sociale !

C'est certes un petit conquis mais ça ne reste qu'une prime fugace et très inférieure à celles d'autres entreprises (rappel : 1 500€ chez TOTAL) et aux possibilités de PSA. La mobilisation doit continuer, dans et en dehors de l'entreprise pour l'intégrer dans le salaire de base : 600 € net en une fois, c'est 5 €/mois sur 10 ans par exemple, soit encore une miette, et seulement pour ceux qui y ont droit !

Prime « exceptionnelle » ? : une annonce en trompe-l'œil

La direction additionne prime gilet jaune et prime d'intéressement dans sa communication. Qu'on ne s'y trompe pas ! Quand on additionne une fonction décroissante par morceaux (prime Gilet Jaune rythmée par une référence au SMIC) avec une fonction croissante coincée entre un plancher et un plafond (prime d'intéressement rythmée par une référence au PASS), ça donne un résultat alambiqué et, qui plus est, complexifié par des critères de présence.

La courbe ci-dessous dévoile l'escroquerie et les futures désillusions des salariés, que l'on croit être dans la bonne tranche ou pas, notamment aux environs des seuils 2 SMIC et 3 SMIC. De plus, avec un salaire médian I/C à 56 600€ (source : bilan social PSA 2018), soit précisément un tout petit peu plus que 3 SMIC, une grande partie des I/C ne toucheront pas la prime Gilet Jaune !



Complexification et individualisation à

l'extrême de la prime par le salaire et le temps de présence.

- des techniciens, des ingénieurs et cadres (zone en pointillé).

Montants plus faibles pour et la majorité

- « gros salaires ».

Et montants plus forts pour les cadres à

Au Pôle-Tertiaire, bon nombre de salariés vont toucher les primes parmi les plus basses. La direction considère-t-elle les salariés de l'ingénierie et du tertiaire comme moins méritants ?!

POUR DIRE NON A DES REMUNERATIONS ATONES, JE VOTE POUR LES CANDIDATS *CGT*

NADIA ZAOUI - SEBASTIEN FAURE - THOMAS BAUDOIN

STEPHANE GAULTIER - LARISSA KWEKAM - JEAN-PHILIPPE CLAUZEL